



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Gilles FLUTET
Tél. : 04.67.82.16.36
Mail : g.flutet@inao.gouv.fr

V/Réf : ANAE – AEU_2A_2018_23_Carrière SAULI
Dossier suivi par Jean-Christophe MALTERRE

N/Réf : GF/ED/LG/136/19
Objet : ICPE - Projet de renouvellement d'exploitation
d'une carrière
Commune de Sotta

La Directrice de l'INAO

à

DREAL Corse
SRET

Montreuil, le 20 Juin 2019

Par courrier électronique reçu le 27 mai 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, une demande d'autorisation environnementale présentée par la Société A. Sauli et Cie concernant un projet de renouvellement d'autorisation d'exploitation pour une carrière de granite à ciel ouvert et ses installations annexes au lieu-dit de la « Caniccia » sur la commune de Sotta.

La commune de Sotta est retenue dans l'aire géographique des douze Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) ci-dessous :

- AOP "Brocciu corse" / "Brocciu" ;
- AOP "Coppa de Corse" / "Coppa de Corse - Coppa di Corsica" ; AOP "Jambon sec de Corse" / "Jambon sec de Corse - Prisuttu" ; AOP "Lonzo de Corse" / "Lonzo de Corse Lonzu" pour la partie de la commune supérieure à 80 mètres d'altitude ;
- AOP "Huile d'olive de Corse" / "Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica" ;
- AOP "Miel de Corse - Mele di Corsica" ;
- IGP "Clémentine de Corse" ; IGP "Pomelo de Corse" ;
- AOP "Vin de Corse" ou "Corse-Porto Vecchio" ;
- IGP viticoles "Ile de Beauté" et "Méditerranée".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

Ce projet, qui s'étend sur une superficie de 36,0308 ha, vise à exploiter une réserve de 1,8 million de m³ de matériaux granitiques avec une cadence de production annuelle de 250 000 tonnes. D'une durée de 20 ans, le projet n'implique aucune construction nouvelle.

L'ensemble des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) présents sur la commune a bien été identifié. Cependant dans la demande d'autorisation, il est mentionné que la carrière « n'est pas concernée par les espaces stratégiques agricoles, les espaces ressources pour le pastoralisme et l'arboriculture traditionnelle ni les espaces à vocation naturelle » (page 33). Or, le nord-est de la parcelle n°740, partie intégrante du périmètre de demande d'autorisation, est un Espace Ressource pour le Pastoralisme et l'Arboriculture Traditionnelle (ERPAT)

INAO

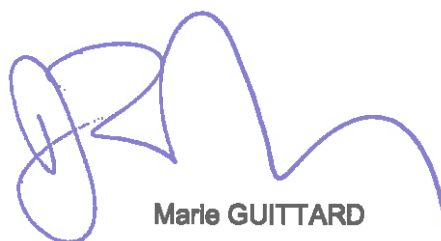
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93553 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr

selon la cartographie du PADDUC et catégorisé comme espace « pastoral améliorable » dans l'étude SODETEG.

Le pastoralisme est une activité profondément ancrée dans l'histoire de la commune de Sotta. Son impact sur la biodiversité locale et les paysages locaux est importante. Aujourd'hui, plusieurs opérateurs sont présents sur la commune et utilisent les différents espaces de pacage communaux.

La proximité de la carrière avec ces espaces doit être prise en compte par le maître d'œuvre qui doit rester vigilant quant aux risques de propagation d'incendies dus aux différentes activités de la carrière (transport d'étincelles par vent fort notamment). Lors de la fin d'activité de la carrière, une reconversion du site de la carrière respectant la vocation pastorale traditionnelle de ces espaces est essentielle au regard de l'histoire et de l'économie agricole de la commune.

Dans ce contexte, sous réserve que les différentes mesures citées supra soient respectées, l'INAO ne s'opposera pas à ce projet.



Marie GUITTARD

Copie : DDTM 2A

Pour la Directrice de l'INAO
Par délégation,
Le Directeur-adjoint,

André BARLIER

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr